



**HAL**  
open science

## Le Prix du travail. France et espaces coloniaux (XIXe – XXIe siècle)

Antonin Plarier, Michel Margairaz, Michel Pigenet

► **To cite this version:**

Antonin Plarier, Michel Margairaz, Michel Pigenet. Le Prix du travail. France et espaces coloniaux (XIXe – XXIe siècle). Histoire de la France. XIXe et XXe siècle, 2021, pp.248. hal-03449838

**HAL Id: hal-03449838**

**<https://hal.science/hal-03449838v1>**

Submitted on 6 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michel MARGAIRAZ, Michel PIGENET (dir.), *Le Prix du travail. France et espaces coloniaux (XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, 248p. « Histoire de la France. XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle »

Constatant les transformations du travail comme du droit qui l'encadre dans nos sociétés contemporaines, les auteurs de cet ouvrage collectif se proposent « de comprendre les dynamiques historiques à l'œuvre dans l'évolution des formes, des modalités et des systèmes de rémunération du travail sous ses différentes acceptions » (p. 5). Pour ce faire, Michel Margairaz et Michel Pigenet ont coordonné les contributions de seize chercheurs et chercheuses venant de l'histoire du travail, de l'histoire du droit, de la sociologie du travail, de l'économie, des ressources humaines et du droit du travail proposant un éclairage résolument interdisciplinaire sur leur sujet. L'ouvrage se décompose en trois parties complétées par un riche et précieux glossaire de 90 pages.

La première partie pose les concepts et formule les enjeux historiques de la rémunération du travail. Claude Didry présente sur le temps long le passage du marchandage au salariat. La persistance du marchandage s'observe sur l'ensemble du XIX<sup>e</sup>, le salariat n'émergeant réellement en droit qu'au cours de la dernière décennie du siècle. Dans « constructions et pratiques de la régulation salariale de branche (1936 – 1950) », Laure Machu s'intéresse à deux moments clefs de la transformation des relations de travail par la généralisation des conventions collectives de branche. Généralisation permise par la loi du 24 juin 1936 s'appuyant des premières ébauches législatives. La loi de 1915 légiférait par exemple sur le salaire des ouvrières à domicile dans le contexte particulier de la Première Guerre mondiale. L'échelle d'application des conventions collectives de 1936 est non seulement sectorielle mais aussi locale : les ouvriers de la métallurgie par exemple ne disposent pas de la même convention à Lille et à Arras. Une typologie des systèmes de rémunération est ensuite proposée considérant le degré de contrainte existant entre qualification et rémunération comme le critère discriminant différents types de conventions. Dans le chapitre suivant, Jérôme Gautier met en perspective la voie française du salaire minimum en la restituant dans un environnement international. Partant des débats à propos du *sweating system*, forme de marchandage, l'auteur retrace les méandres de l'adoption d'un salaire minimum en 1950. À la suite de plusieurs réformes, le salaire minimum en France métropolitaine présente l'originalité de s'articuler à l'évolution des prix et des niveaux moyens des salaires. Michel Margairaz revient quant à lui dans le chapitre conclusif de cette première partie sur les politiques publiques de la rémunération du travail entre 1936 et 1982. Ces politiques ont un caractère subordonné au sens où elles dépendent aussi bien de l'état du marché du travail que des rapports de forces fluctuant entre salariat et patronat. L'auteur ajoute à ces deux facteurs des politiques publiques celui de l'unité ou de la division syndicale, précisant que ce dernier paramètre dépend d'ailleurs des rapports de forces précités.

Cette première partie de l'ouvrage présente l'intérêt de restituer dans une dynamique historique le cadre législatif évolutif offrant l'intérêt d'investir l'entre-deux-guerres et d'enjamber la Deuxième Guerre mondiale qui ne fait pas ici office de césure. Les quatre chapitres forment autant d'approches fournissant un précieux travail de repères qui intéressera les chercheurs et chercheuses souhaitant éclaircir ces points pour leurs propres travaux. Étudiant.es des masters MEEF et autres agrégatifs et agrégatives ne manqueront pas de voir l'intérêt de plusieurs de ces chapitres dans le cadre de leur préparation aux concours. On peut toutefois regretter le choix de ne pas avoir écrit conjointement cette partie. Les scansion chronologiques articulant les propos des auteur.es résonnent souvent les unes avec les autres

amenant parfois à des répétitions. Si l'angle choisi fournit un cadrage précieux, force est de constater que ces études se situent souvent loin des ouvriers et ouvrières dont il est pourtant question. Les sources privilégiées dans ces contributions, relatives au droit, ne facilitent pas toujours la compréhension ni des pratiques ni des perceptions du salaire. Des membres de gouvernements ou du ministère du travail et des responsables de la Confédération Générale du Travail sont les principaux acteurs cités. L'intérêt de cette approche aurait été d'autant plus grand si des contrepoints empruntant notamment à une micro-histoire du travail avaient été mobilisés afin d'enrichir la compréhension de ce tableau général parfois éloigné des pratiques<sup>1</sup>.

La deuxième partie, intitulée « terrains et modalités », ne répond qu'en partie à cette critique générale. Jean-Pierre Le Crom propose une étude portant sur l'ensemble des « colonies d'exploitation », terrain dispersé sur pas moins de quatre continents. Étude ambitieuse qui ne peut dans l'espace imparti se situer au plus près des acteurs. Les généralisations étaient nécessaires mais elles posent ici plusieurs problèmes. Évoquer des « sociétés essentiellement tribales » (p. 66) sans définir la notion problématique de tribu ni préciser l'espace dans lequel se situeraient ces sociétés pose question de même que les notions indéfinies de « travail coutumier » (p. 65) ou de « portages *comme* traditions ancestrales notamment en Afrique » (p. 67). L'auteur divise son propos en deux parties ; la conférence de Brazzaville constituant la césure entre les deux. Celle-ci instaurerait une égalité en droit, l'auteur précisant qu'il n'en est rien en fait. Les parties suivantes fournissent des études de différents secteurs professionnels en métropole. Yves Verneuil, s'appuyant sur ses propres recherches antérieures, consacre son chapitre au traitement des professeurs du secondaire depuis 1802. La contribution est d'une précision remarquable même si l'ensemble manque de problématisation.

Complétant précieusement cette partie, Michel Pigenet analyse les modalités de la rémunération des dockers sont présentées sur le long cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle à travers une étude sectorielle rigoureusement maîtrisée. On aurait toutefois aimé toutefois connaître ses sources. Enfin, étudiant les ouvriers de Renault, Alain Viguier cherche de son côté à restituer « les attentes ouvrières » relatives à la rémunération aussi bien que « les attitudes adoptées par les diverses catégories de travailleurs à l'égard des évolutions salariales » (p. 102). Le choix d'une telle focale est stimulant, néanmoins, pour l'embrasser réellement, les sources produites par la CGT sont sans doute insuffisantes. Étudier des catégories d'acteurs qui écrivent peu pose l'éternelle question des sources disponibles pour s'engager dans une telle histoire. Sur ce sujet, plusieurs témoignages existent qui, sans sortir des sources militantes, fournissent un éclairage extérieur ou du moins critique de la CGT (notamment Daniel Mothé, Nicolas Dubost, Fabienne Lauret, Clara et Henri Benoits ou Pierre Bois<sup>2</sup>).

La dernière partie de l'ouvrage « au carrefour des disciplines » propose une approche prometteuse en faisant appel à d'autres disciplines éclairant la question du prix du travail. Une première contribution de Claire Edey Gamassou présente un état des lieux des recherches en gestion des ressources humaines sur les questions de rémunérations au travail soulignant le caractère récent de la structuration des ressources humaines en champs scientifique. Les catégories utilisées par les ressources humaines résonnent en revanche assez peu avec celles de l'histoire et les contributions résumées par l'auteur témoignent d'une recherche encore

---

<sup>1</sup> C. De Vito, A. Gerritsen (dir.), *Micro-spatial History of Global Labor*, Londres, Palgrave Macmillan, 2018.

<sup>2</sup> D. Mothé, *Journal d'un ouvrier*, Paris, Éditions de minuit, 1958. N. Dubost, *Flins sans fin...*, Paris, François Maspero, 1979. C. et H. Benoits, *L'Algérie au cœur*, Paris, Syllepse, 2014. F. Lauret, *L'Envers de Flins*, Paris, Syllepse, 2018. P. Bois, *Une Vie de militant communiste révolutionnaire*, Pantin, Les bons caractères, 2021.

ournée vers « les dirigeants afin de situer leur entreprise et faire évoluer leurs pratiques » (p. 129). La dernière contribution offre un panorama actuel du droit du travail et de ses bouleversements particulièrement à la suite de la réforme dite « El Khomri ». Pierre-Yves Verkindt souligne les évolutions des formes contemporaines du travail et invite à repenser le droit du travail en l'infléchissant dans le sens d'un nouveau statut social attaché à la personne du travailleur.

En résumé, l'ouvrage offre un précieux cadrage, fourni par la première partie et le glossaire, accompagné d'éclairages plus ponctuels sur une vaste question rarement abordée frontalement. La démarche interdisciplinaire, souvent plébiscitée mais rarement adoptée en pratique, doit également être soulignée. Cette pratique interdisciplinaire n'est guère évidente tant elle est exigeante en temps, nécessaire pour faire dialoguer les concepts propres à chaque discipline et forger un langage commun. Le financement de cette recherche par l'Agence Nationale de la Recherche introduisant la contrainte de trois années pour mener à bien ce projet n'a sans doute pas permis une maîtrise pleine et entière de cette variable.

Antonin Plarier